

Distr.
LIMITEE

E/C.10/1993/L.3
14 avril 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION DES SOCIETES TRANSNATIONALES
Dix-neuvième session
5-15 avril 1993
Point 9 de l'ordre du jour

RAPPORT DE LA COMMISSION SUR LES TRAVAUX DE SA DIX-NEUVIEME SESSION

Projet de rapport

Rapporteur : Mme Rosa Carmina RECINOS-HERNANDEZ (Guatemala)

Chapitre ____ . ORGANISATION DE LA SESSION

A. Ouverture et durée de la session

1. La Commission des sociétés transnationales a tenu sa dix-neuvième session au Siège de l'Organisation des Nations Unies du 5 au 15 avril 1993. Elle a tenu ____ séances (de la 1ère à la _____).
2. La session a été ouverte par le Président provisoire, M. Albert Muchanga (Zambie).
3. Le Directeur de la Division des sociétés transnationales et de la gestion du Département du développement économique et social a fait une déclaration liminaire.

B. Participants

4. Ont participé à la session les Etats membres de la Commission suivants : Algérie, Allemagne, Argentine, Bahamas, Bangladesh, Bélarus, Belgique, Bénin, Bulgarie, Burundi, Chili, Chine, Colombie, Congo, Costa Rica, Etats-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Gabon, Ghana, Guatemala, Inde, Indonésie, Italie, Jamaïque, Japon, Kenya, Malaisie, Mexique, Pakistan, Pays-Bas, Pérou, Pologne, République de Corée, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède, Suisse, Swaziland, Thaïlande, Tunisie, Uruguay, Zambie et Zimbabwe.

5. Ont assisté à la session les experts-conseils suivants : Antonio Colombo (Italie), Peter Hansen (Danemark), Ivan Ivanov (Fédération de Russie), Samuel Esson Kwesi Johah (Ghana), Gösta Karlsson (Suède), Sanjaya Lall (Inde), Jacques Leflon (France), Lim Kee-Ming (Singapour), Sylvia Ostry (Canada), Rudolf A. Oswald (Etats-Unis d'Amérique), Edward J. Saperstein (Etats-Unis d'Amérique) et Osvaldo Sunkel (Chili).

6. Ont assisté à la session les experts suivants : Michael Hershman, Henry Parker, Ibrahim Shihata et Paolo Scolari.

7. Etaient représentés par des observateurs les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies suivants : Australie, Canada, Côte d'Ivoire, Danemark, Egypte, Equateur, Hongrie, Iran (République islamique d'), Jamahiriya arabe libyenne, Kazakhstan, Kirghizistan, Malawi, Mali, Philippines, Portugal, République tchèque, Rwanda, Sierra Leone, Slovaquie, Turquie et Venezuela.

8. Etaient représentées les commissions régionales suivantes : Commission économique pour l'Afrique, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes et Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique.

9. Etaient représentées les institutions spécialisées suivantes : Organisation internationale du Travail, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et Banque mondiale.

10. Etaient représentées par des observateurs les organisations intergouvernementales suivantes : Comité consultatif juridique afro-asiatique et Organisation de coopération et de développement économiques.

11. Etaient représentées par des observateurs les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social (catégorie I) suivantes : Chambre de commerce internationale et Confédération internationale des syndicats libres.

C. Election du bureau

12. A la 1re séance, le 5 avril 1993, la Commission a élu par acclamation le bureau suivant :

Président : René Valéry Mongbe (Bénin)

Vice-Président : Ioan Barac (Roumanie)

Rapporteur : Rosa Carmina Recinos-Hernández (Guatemala)

13. A la même séance, la Commission a décidé de reporter l'élection des deux autres vices-présidents à une séance ultérieure.

14. Aux 8e et 10e séances, les 12 et 14 avril, la Commission a élu par acclamation Faizullah Khilji (Pakistan) et Lisette van Horebeek (Belgique) vice-présidents.

D. Ordre du jour

15. A la 1re séance, le 5 avril, la Commission a adopté l'ordre du jour provisoire publié sous la cote E/C.10/1993/1 (voir annexe I).
